

La démarche de concertation pour le développement des sentiers pédestres en Estrie est lancée

Sherbrooke, le 3 novembre 2023 – Une activité de lancement de la démarche de concertation pour l'adoption d'une politique sur les sentiers en Estrie s'est tenue le 27 octobre 2023, au Marais de la Rivière-aux-Cerises, à Magog.

Plusieurs organisations prennent position

Les différents milieux furent représentés par plus de 40 participants : organisations gestionnaires de sentiers, organismes de conservation, municipalités et organisations de tourisme et de développement économique. Certains élus municipaux étaient également présents.

Lors de cet événement, six allocutions ont permis de mettre la table pour situer la démarche, suivies d'une présentation sommaire des étapes à venir, dont la prochaine, qui aura lieu dans les mois à venir, se fera sous forme d'ateliers s'adressant aux gestionnaires de sentiers, au milieu municipal et aux organismes de conservation.

Les différentes allocutions tenues par plusieurs représentants d'organismes de plein air ont permis de mettre en lumière l'historique de cette démarche ainsi sa complémentarité avec leurs objectifs. L'importance de la mobilisation actuelle autour de la pérennisation des sentiers pédestres en Estrie fut également réitérée.

Lancement de la consultation publique en ligne

En parallèle, ce fut l'occasion de prendre connaissance de la plateforme de consultation en ligne qui sera utilisée tout au long de la démarche, pour les 9 à 10 prochains mois. La plateforme *Cocoriko* (cspe.cocoriko.org) est dès maintenant accessible à tous, incluant le grand public.

Une démarche soutenue par plusieurs partenaires

Cette démarche s'appuie sur des alliés tels que le Conseil Sport Loisir Estrie et Tourisme Cantons de l'Est (TCE), qui ont produit le *Plan d'action régional du plein air en Estrie*. Dans le domaine de la conservation de l'environnement, Corridor Appalachien et Conservation de la Nature Canada (CNC) contribuent à la démarche, tout comme Rando Québec, qui appuie le projet et offre des conseils. Par ailleurs, l'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises de Magog (LAMRAC) est un gestionnaire de sentiers bien connu qui témoigne de la popularité des sentiers pédestres.

Les MRC de Brome-Missisquoi, de Memphrémagog et du Val-Saint-François sont des parties prenantes responsables de la planification du territoire. Leurs élus seront invités à participer à la discussion et à adopter une politique dont leurs services auront contribué à la définition.

-30-

Pour suivre les développements du projet, consultez le www.csle.qc.ca/services/concertation-pour-le-developpement-des-sentiers-pedestres-en-estrie/

Source :

Marie-Claude Cyr
Coordonnatrice aux communications
819 864-0864, poste 222
mccyr@csle.qc.ca